

Concours/ examen professionnel : _____

Type (externe, interne, 3ème) : _____

Epreuve/ sous-épreuve : _____ Option : _____
(Préciser s'il y a lieu le sujet choisi)Numérotez chaque page
(dans le cadre en bas de la
page) et placez les feuilles
intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Nombre
d'intercalaires :

2

Quels moyens la France se donne-t-elle pour
sécuriser la transition écologique ?

"Pour les peuples et pour les nations, une goutte de pétrole vaut une goutte de sang". Cette citation de Georges Clemenceau démontre à quel point les capacités énergétiques d'une nation peuvent devenir des enjeux considérables. Bien que les acteurs de la scène internationale ne soient plus aujourd'hui dans le contexte exacerbé de la première guerre mondiale, l'importance accordée à ces capacités énergétiques n'a rien perdu de sa vitalité tant elle est une preuve de solidité et d'autonomie pour les États. Pour autant, de nouvelles données, d'une importance considérable, sont désormais à prendre en compte. Le prise de conscience écologique qui s'est développée dans les années 1970 est venue bousculer ce champ d'action, et cela, dans plusieurs domaines. D'abord sur le plan économique, il est question de la remise en cause des fondements du capitalisme. La recherche continue de croissance est critiquée dans le rapport Meadows (Halte à la croissance, 1971) des économistes et hommes d'affaires du Club de Rome. Alfred Sauvy popularisera par la suite la

N°

1/21

notion de "croissance zéro". Dans la même idée, Gauchet Hardin a développé sa théorie de la tragédie du bien commun en 1968, celle-ci s'appliquant particulièrement bien à l'usage que chacun de nous faisons de la nature. C'est alors que dès 1972, s'effectue la première grande prise de conscience écologique lors d'un sommet dans la capitale suédoise, pays qui se posera ensuite comme modèle à suivre en la matière. Le réchauffement climatique inquiète, et comme le dit Ban Ki Moon : "Le développement durable et le réchauffement climatique sont les deux côtés d'une même pièce". Cette notion de développement durable devient le fil de lance de la politique internationale dans le domaine écologique lors du sommet de terre de Rio en 1992. Pour les pouvoirs politiques nationaux, la réponse à cet engagement repose sur la transition énergétique apparue dans les années 1970 en Allemagne. Cette transition, également appelée, écologique vise à transformer le bilan énergétique pour le rendre plus durable en le tournant vers les énergies renouvelables. Chaque État ayant ses spécificités, il lui appartient de trouver les clés pour réunir cette transition. Quelles sont-elles pour la France ? Engagé dans cette action, le gouvernement français veut se placer en leader sur la scène internationale (I), cela l'obligeant à se donner les moyens en interne dans un premier temps (II).

I) La France comme moteur de la transition écologique sur la scène internationale

Le contexte international pose de nombreuses difficultés dans le domaine écologique (A). Cependant des avancées sont possibles et auront une portée réelle qui avec le maintien d'une volonté accrue (B).

A) Une harmonie difficile à maintenir au niveau international

Le rapport Brundtland, qui a influencé la mise en place de l'Agenda 21 lors du sommet de la terre à Rio en 1992 définit le développement durable comme la capacité d'une des biens naturels pour répondre aux besoins actuels sans pour autant compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Néanmoins, si cela pose les bases de la stratégie écologique internationale, la mise en œuvre d'actions pour les réaliser est encore à parfaire. Il faut attendre 1998 et la signature du protocole de Kyoto pour observer une première convergence entre les différents acteurs internationaux quant aux plans d'actions à mettre en place. La déception sera d'autant plus grande face au refus des États-Unis de signer l'accord ainsi que face à l'absence de toute contrainte pour les pays du Sud (dont la Chine) concernant sa mise en œuvre. Les futurs COP et Sommet resteront stériles pour la plupart ou sans grande incidence, cela traduit les divergences d'opinions mais

surtout d'intérêts entre les États participants. Le gouvernement français tente donc de se placer en intermédiaire pour faire converger les nations vers un accord. Jacques Chirac lors du sommet de Johannesburg en 2002 soulignait l'importance d'agir pour les États dont l'intérêt pour l'écologie semblait moindre. "Notre maison brûle et nous regardons ailleurs". Ce rôle revêtu par la France a trouvé son accomplissement lors de la COP 21 qui s'est déroulée à Paris durant l'année 2015. Un accord a été signé par 196 délégations pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour diminuer la hausse des températures. L'objectif est alors aujourd'hui de s'améliorer de son efficacité. C'est l'objet des différentes COP qui se sont tenues depuis 2015 et qui se poursuivra lors de la COP 23 en Pologne cette année.

B/ Une volonté française affirmée et à maintenir

Le meilleur moyen pour la France d'atteindre ses objectifs écologiques est de maintenir son engagement sur la scène internationale. Le gouvernement français se positionne en leader dans l'application de l'accord de Paris. Il dispose pour cela de nombreux atouts et doit se placer en modèle dans la mise en œuvre et l'entretien de sa transition énergétique.

ne rien
écrire
dans

la
partie
barrée

N°

4/22

Concours/ examen professionnel : _____

Type (externe, interne, 3ème) : _____

Epreuve/ sous-épreuve : _____ Option : _____

(Préciser s'il y a lieu le sujet choisi)

Numérotez chaque page
(dans le cadre en bas de la
page) et placez les feuilles
intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Nombre

d'intercalaires :

Sur la scène internationale, le gouvernement doit s'appuyer sur ses points forts, qui, au-delà de son aura diplomatique doit trouver des leviers pour renforcer son action. La volonté de coordonner les politiques écologiques peut d'abord s'exprimer sur la scène européenne, le meilleur allié étant l'Union européenne qui tend progressivement à s'engager sur la voie du développement durable et de la transition écologique. L'UE a fixé ses objectifs en la matière dans son droit primaire (131 TFEU) et veut s'appuyer sur deux principes allant du "pollueur-payeur" au principe de précaution. Le domaine relevant des compétences partagées, il s'agit d'un bon moyen de s'affirmer en la matière à une échelle supranationale. Ce sens a été saisi en 2016 avec la loi sur la biodiversité créant l'Agence française de la biodiversité et permettant la ratification aux côtés de l'UE du protocole de Nagoya. Le dernier traité du partage des ressources génétiques et de la lutte contre la bio-piraterie. Il semble donc que ce type d'action commune puisse être réutilisé par

N°

S./11

la suite et pourquoi pas dans le domaine de la transition énergétique. Il faut également appuyer l'idée que ce leurre européen peut également être suivi par d'autres. L'Union européenne ayant adopté des directives concernant la pollution de l'air, le gouvernement britannique a été condamné en 2014 pour son non respect. La France ne faisait pas à la respecter (notamment concernant le cycle de carbone et les particules fines PM10), le Conseil d'État saisi par les Amis de la Terre France a rendu en août le 12 juillet dernier condamnant le gouvernement à devoir atteindre ses objectifs à court terme. Des ONG peuvent tout autant condamner les autres de l'Union européenne qui ne sont pas conformes à ses principes. C'est d'ailleurs particulièrement le cas concernant la banque européenne d'investissement qui est sous le feu de critiques quand elle ne respecte pas les règles sociales et environnementales (à l'exemple du projet minier de Tenke Fungurume en République démocratique du Congo). La volonté française doit donc se maintenir au niveau étatique mais également via les autres acteurs qui disposent de la capacité de faire entendre leur voix.

II) Le modèle français de transition écologique

Impliquée au niveau international, la France doit montrer la chemin et mettre en œuvre de nombreux moyens pour réussir sa transition écologique (A). Pour

autant il reste des efforts à effectuer pour
réussir à atteindre les objectifs fixés (B).

A/ Une France qui se donne les moyens

Les premières actions françaises dans le domaine
écologique datent de la prise de conscience
internationale des années 1970. Le premier ministère
de l'écologie dédié à l'environnement est apparu en
1971. Durant les dernières années, suite au tatouement
commun et aux balbutiements internationaux, c'est la
mise en place du Grenelle de l'environnement qui
a permis de faire évoluer la question écologique sur
le territoire national. En effet le législateur a
agit via les lois Grenelles notamment en 2010
où il a impliqué dans la politique nationale
les collectivités territoriales chargées depuis de rendre
un rapport annuel sur la question. D'autres lois
sont venues compléter le dispositif, notamment celle sur
la biodiversité déjà évoquée, mais surtout la loi de
2015 sur la transition énergétique qui est d'application
en droit interne de l'accord de Paris signé la
même année. Des choix forts ont été faits par
Emmanuel Macron lors de son accession à la
Présidence de la République. Il a nommé Nicolas
Hulot à la tête d'un ministère de la transition
écologique et de la solidité et lui confiant
d'un commun accord le grade de ministre d'État

N°

7/11

(qui permet au ministre une place particulière dans les débats et négociations interministérielles), mais aussi en lui attribuant un flux de niveau 3 du gouvernement et en acceptant la création d'un groupe de l'alimentation. La transition écologique occupe donc une place importante au sein du gouvernement français. Durant les mois derniers, le ministre N. Hulot a présenté son "plan climat" qui couvre la durée du mandat présidentiel et qui a pour principale finalité d'accélérer la transition énergétique. D'autres actions sont prévues, dans la même optique, va être mis en place un plan de programmation pluriannuelle des énergies ainsi qu'un plan de libération des énergies renouvelables. Ces actions ont une réelle portée puisque elles vont bouleverser le quotidien des français qui commencent déjà à constater l'augmentation du prix du gazoil. L'objectif final étant sur ce point d'accélérer le passage à l'usage des véhicules électriques (bien que le parc à disposition des consommateurs ne soit pas encore réellement développé). Le gouvernement est donc en plein action et la constatation de l'efficacité ou non de cette dernière ne pourra intervenir qu'au regard de l'évolution du bilan énergétique des prochaines années.

ne rien écrire dans

la partie barrée

B/ Des effets à poursuivre

Il n'est pas simple pour le gouvernement de

N°

8/11

Concours/ examen professionnel : _____

Type (externe, interne, 3ème) : _____

Épreuve/ sous-épreuve : _____ Option : _____
(Préciser s'il y a lieu le sujet choisi)Numérotez chaque page
(dans le cadre en bas de la
page) et placez les feuilles
intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Nombre
d'intercalaires :

maintenir les efforts en matière écologique tout de nombreuses autres préoccupations conjoncturelles lui font de l'ombre (chômage, sécurité...). D'ailleurs depuis plusieurs années le budget du ministère dédié à l'écologie était en baisse continue. Cependant, comme le disait C. Girardin au XIX^e siècle "gouverner c'est prévoir" et les exigences sociales et économiques actuelles doivent se concilier avec cet objectif de transition écologique. Sur le plan social par exemple se pose la question très médiatisée de la fermeture des centrales nucléaires. La France compte 19 centrales et 58 réacteurs et la transition énergétique impose de réduire la part du nucléaire dans la consommation d'énergie. Il en va de même pour les centrales thermiques consommatrices d'une grande part des énergies fossiles qui elles aussi doivent être diminuées. Les difficultés techniques du démantèlement de la centrale de Chinon entamé depuis 1985 en témoignent, tout comme la fermeture de la centrale de Fessenheim dont la reconversion est la principale difficulté. Les énergies renouvelables ne représentent que 10% du bilan énergétique et l'impact économique

N°

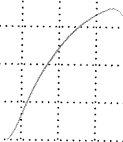
2/21

de la transition impose de faire évoluer les habitudes. Les grands groupes de production d'énergie posent beaucoup de questions au moment où l'État retire ses parts de marché (son portefeuille d'actions cotées ayant diminué suite à la crie du secteur). Les relations avec l'État actionnaire via l'agence des participations de l'État (APE) vont devoir évoluer pour atteindre les objectifs de la transition écologique. Pour exemples EDF espère installer en France son futur réacteur nucléaire EPR (réacteur à axe pressurisé) alors que l'objectif du gouvernement est de diminuer la part accordée au nucléaire dans la consommation d'énergie. Il en va de même avec le groupe Orano (anciennement Urenco) dont le slogan est "dormir toute sa valeur au nucléaire". L'État est actionnaire majoritaire et le groupe a récemment vendu sa filiale Adwen qui axe son activité sur des énergies renouvelables à un groupe espagnol (Gamesa qui a fusionné avec Siemens). À l'heure où le gouvernement entend développer la production d'énergies renouvelables (notamment via la construction de parcs éoliens offshore), il semble essentiel de s'assurer de la volonté commune des acteurs concernés et de trouver les partenaires capables de donner à l'État les moyens de réussir sa transition écologique. L'un d'entre eux semble être le syndicat des énergies renouvelables qui rassemble un grand nombre de groupes et professionnels du secteur.

En conclusion, la France semble saisir les moyens dont elle dispose pour réussir sa transition écologique. Au regard des chiffres fournis par Eurostat, les objectifs fixés ne sont pas remplis, la transition énergétique paraît être à ses débuts. D'autres États et notamment le Suède semblent être en avance (abandon du pétrole dans les années 70 après les chocs pétroliers et plus de 50% des énergies consommées sont renouvelables) et sont donc des modèles à suivre. Tout comme le Suède, la France bénéficie de ressources naturelles importantes dont elle doit se saisir en respectant les principes du développement durable. Comme le disait F. Bacon, "on ne commande à la nature qui en lui obéissent". Dès lors, que ce soit sur la scène internationale ou sur le territoire national, il est nécessaire de poursuivre l'action engagée afin d'atteindre les objectifs fixés car "l'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire" (H. Bergson).

ne rien
écrire
dans

la
partie
bariée



N°
.../...